

# LA SEMAINE À VENIR

21 juin 2024

## Un ralentissement de la croissance démographique? Pas si vite (La semaine à venir)

Par Benjamin Tal [benjamin.tal@cibc.com](mailto:benjamin.tal@cibc.com)

Au centre des efforts déployés par le gouvernement fédéral pour limiter la croissance de la population se trouvent le nouveau plafond imposé aux étudiants internationaux et la réduction ciblée du nombre de résidents temporaires, qui passera à 5 % de la population au cours des trois prochaines années. Pour que ces mesures donnent des résultats, il faut non seulement observer une baisse spectaculaire du nombre de nouveaux visas délivrés, mais aussi une hausse en flèche du nombre de résidents non permanents quittant le Canada. La première donnée est largement sous le contrôle du gouvernement (nous l'espérons). La deuxième, pas tant que cela. Selon nous, la croissance de la population en 2024 pourrait être plus forte que prévu par de nombreux observateurs, surtout à cause d'un taux de départ plus faible que prévu.

Commençons par les résidents permanents. Ici, la situation est relativement simple. Il y a eu 471 771 nouveaux résidents permanents au Canada en 2023, une cible de 485 000 en 2024, et de 500 000 en 2025 et en 2026. Cela représente environ 1,2 % de la population canadienne actuelle. Ces cibles, qui ont été historiquement atteintes (sauf en 2020), ne devraient pas être révisées à la baisse. Si l'on tient compte des visas temporaires délivrés au Canada, la croissance de la population est « fixée » en 2024, 2025 et 2026 dans les cibles d'immigration du gouvernement fédéral.

La situation est un peu plus intéressante en ce qui a trait aux résidents non permanents. Les ajouts nets en 2023 ont été de 804 901 et, jusqu'à maintenant, les émissions de visas continuent d'augmenter. Entre janvier et avril, le nombre d'étudiants étrangers a augmenté de 13,6 % par rapport à la même période l'an dernier. Le nombre de travailleurs a augmenté de 10,5 % et, pour les demandeurs d'asile, d'au moins 65,9 %.

Compte tenu des mesures prises, le rythme actuel de croissance du nombre de titulaires de visas d'étudiant qui arrivent ralentira presque certainement, et celui de titulaires de visas d'étudiant international (valides) reculera probablement d'ici la fin de l'année par rapport au 1,04 million en 2023. La question est de savoir de combien. Les exemptions aux plafonds annoncés pour les étudiants à la maîtrise, au doctorat ainsi qu'au primaire et au secondaire peuvent entraîner une baisse globale plus modeste que prévu.

Ce qui est encore plus important, c'est que pour que la baisse ciblée des demandes de statut de résident permanent donne de bons résultats, il faut que le nombre de départs de titulaires de visa existants progresse, surtout les étudiants dont le temps de travail et

le renouvellement de visa sont désormais limités. La mise en œuvre a pris du retard et les répercussions de ces restrictions n'étaient pas visibles dans le nombre de départs pour le premier trimestre.

Nous anticipons une réduction importante des visas délivrés aux étudiants pour les autres trimestres de l'année, mais nous pensons également que l'expiration des visas d'étudiant et de leur visa de travail pourrait ne pas se traduire par le ralentissement souhaité de la croissance démographique. Le taux de rétention des titulaires de visas temporaires semble augmenter. Cette hausse reflète probablement la recherche d'une sécurité économique en conservant les emplois actuels combinée à la poursuite des aspirations à la résidence permanente, en plus de la promesse d'une voie de transition spéciale pour les « immigrants illégaux » admissibles ou les titulaires de visas expirés, pour ceux qui ne sont pas admissibles à la résidence permanente à l'heure actuelle.

Par conséquent, il n'est pas surprenant que de plus en plus d'étudiants demandent l'asile. En fait, l'ensemble des demandeurs d'asile devrait être la source de la plus forte croissance de la population en 2024. Les demandeurs d'asile présentent leur demande aux points d'entrée, à l'ASFC ou aux bureaux d'Immigration Canada au Canada. Ils obtiennent un statut temporaire au moment du traitement de leur demande et la plupart reçoivent un visa de travail. Les demandes d'asile ont augmenté de 65,9 % en avril. Si ce taux de croissance se prolongeait jusqu'à la fin de l'année, il y aurait près de 240 000 demandeurs d'asile, soit 95 000 de plus qu'en 2023.

De nombreuses autres personnes restent au Canada pendant que les demandes de résidence permanente ou autres demandes de visa de travail sont en cours de traitement. Statistique Canada comptabilise tous les titulaires de visa expirés comme ayant quitté le pays 120 jours après l'expiration de leur visa. Seuls les titulaires de visas expirés qui présentent une demande d'asile ou dont la demande de visa est approuvée figureront dans les données sur la population de Statistique Canada. En incluant les titulaires de visas expirés pendant 120 jours (plutôt que 30, comme c'était le cas avant juillet 2021), le décalage sera plus important en ce qui concerne les départs présumés.

Conclusion : En 2024, la croissance démographique pourrait se situer entre 2 % et 3 %, ce qui pourrait doubler le taux espéré par de nombreuses personnes, en ayant des répercussions évidentes sur l'inflation des loyers et la croissance économique. Nous espérons que le ralentissement souhaité se poursuivra en 2025 et en 2026.